

CITOYENNETÉ

Décès de Jacques Chirac : des registres de condoléances dans les mairies

Mis en ligne le **vendredi 27 septembre 2019**

Suite au décès de l'ancien président de la République, Jacques Chirac, survenu le 26 septembre, des registres de condoléances seront ouverts à l'hôtel de ville de Brest et dans les mairies de quartier ce lundi.



Afin de permettre aux habitants de Brest métropole qui le souhaitent de témoigner leur solidarité aux proches de Jacques Chirac, décédé le 26 septembre, des registres de condoléances seront ouverts le lundi 30 septembre, à l'hôtel de ville de Brest et dans les mairies de quartier.

En ce jour de deuil national, l'ensemble des drapeaux présents sur les bâtiments publics de Brest métropole seront mis en berne. Enfin, les personnels de la collectivité seront appelés à observer une minute de silence, sur leur lieu de travail, à 15 heures.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo





HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30